



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

santé

Question écrite n° 98522

Texte de la question

M. Gabriel Serville appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les conditions atroces du décès d'un patient de l'EHPAD de Cayenne retrouvé calciné dans sa chambre à la suite d'un incendie qui a mis en évidence de graves carences du système de sécurité du centre hospitalier de Cayenne. L'enquête en cours devra déterminer les causes exactes du non-déclenchement de l'alerte incendie mais quelle que soit l'issue de cette enquête, ce drame vient ternir un peu plus la réputation du centre hospitalier Andrée Rosemon de Cayenne. Si l'ensemble du personnel hospitalier, comme l'opinion publique, est profondément choqué par ce drame, personne ne semble surpris tant les déboires techniques et financiers de la santé publique hospitalière guyanaise s'écrivent depuis des années déjà comme les chroniques d'un désastre annoncé. Nonobstant les efforts des deux administrateurs provisoires, le constat est sans appel : si on ne débloque pas sans délais les sommes indispensables à la remise aux normes des bâtiments, du plateau technique et à l'apurement des dettes aux fournisseurs, il faudra envisager la fermeture du centre hospitalier de Cayenne. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures et les moyens que l'État compte déployer afin de faire enfin face à ses responsabilités en matière de santé publique en Guyane.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98522

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 août 2016](#), page 7288

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)